



## CONVENTION 2025-2026

### Entre :

L'École élémentaire/ le Collège/ le Lycée .....

désigné dans la suite par « l'établissement »

représenté par M./Mme .....

Directeur ou Directrice/Principal ou Principale/Proviseur ou Proviseure

### Et :

L'association culturelle et scientifique rallye « Mathématiques Sans Frontières »,

Siège social : Rectorat Aix-Marseille, Place Lucien Paye, 13 100 Aix-en Provence,

SIREN – SIRET : 48531621000015,

Représentée par Monsieur Olivier GARRIGUE, Président.

---

### Article 1 : Objet

La présente convention concerne le rallye mathématique « Mathématiques sans frontières » de l'E.E./ Collège/Lycée/LP désigné dans l'en-tête pour l'année scolaire 2025-2026.

### Article 2 : Modalités

Après conventionnement :

- Inscription des classes et jumelages auprès de l'association Mathématiques Sans Frontières **avant le 7 février 2026**.
- Organisation dans l'établissement d'épreuves (défis coopératifs par classe ou jumelage) : **mardi 3 mars** pour l'épreuve junior (CM2 et/ou 6<sup>ème</sup>) et **jeudi 5 mars** pour l'épreuve Senior (3<sup>ème</sup> et/ou 2<sup>nde</sup>)
- Participation pour les sélectionnés à la Grande Finale Académique au Lycée Polyvalent Adam de Craponne de Salon de Provence, le **mercredi 6 mai 2025** (délégation d'élèves et professeurs accompagnateurs)

### Article 3 : Dispositions financières

**L'établissement s'engage à verser à l'association Mathématiques Sans Frontières la somme de 20 euros pour cotisation** (quel que soit le nombre de classes participant au rallye) (les écoles élémentaires sont exemptées de cotisation). Une facture sera établie après signature de cette convention. En cas de jumelage avec un autre établissement, chaque établissement doit établir la présente convention.

Il est possible que cette cotisation soit apportée par le Foyer Socio-Educatif ou le Fond Social Lycéen de l'établissement ; la facture sera alors établie en conséquence.

**Article 4 : Exécution de la convention**

La présente convention prendra effet à compter de la date de signature. Elle devra être retournée à l'association, après signature par l'établissement, au plus tard le 7 février 2026.

Sa durée est limitée à la réalisation de son objet.

**Article 5 : Modalités de règlement**

Le règlement s'effectuera selon votre demande :

- a) sur facture via le site « Assoconnect », <https://rallye-mathematiques-sans-frontieres.assoconnect.com/collect/description/476719-o-adhesion-annuelle-maths-sans-frontieres-aix-marseille>

ou

- b) sur facture via la plateforme Chorus-Pro

ou

- c) sur facture sur le compte de l'association Mathématiques sans Frontières. (RIB ci-dessous)

Fait à ..... , le .....

Le Directeur/la Directrice  
Le Principal/La Principale  
Le Proviseur/la Proviseure  
Représentant l'E.E./le Collège/le Lycée

.....


Par délégation,  
Olivier GARRIGUE  
Président de l'association *Mathématiques Sans Frontières* pour l'académie d'Aix-Marseille



## Quelques explications complémentaires

- 1) Une fois complétée et signée, cette convention (**les deux premières pages uniquement**) devra être scannée et adressée en pdf par mail à : [msfsite@ac-aix-marseille.fr](mailto:msfsite@ac-aix-marseille.fr)
- 2) Il ne faut pas, non plus, oublier de renvoyer le tableau disponible sur le site académique : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_83153/fr/accueil](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_83153/fr/accueil) , complété par les enseignants avec leurs classes engagées. Les sujets d'entraînement et les épreuves officielles seront alors envoyés en temps voulu.
- 3) Retrouver aussi toutes les informations concernant le rallye Maths Sans Frontières et toutes les dates sur notre site : <https://msfregionsud.scienceontheweb.net/> .

### RIB de l'Association Maths Sans Frontières :

					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	07901	00020177001	88	EUR	CME AIX
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8079	0100	0201	7700 188
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CME AIX			ASS CULT ET SCIENTIFIQUE RALLYE		
6 COURS DES MINIMES			MATHEMATIQUES SS FRONTIERES		
13100 AIX EN PROVENCE			KARINE RUET PARC MEDITERRANEE C2		
☎ 04 42 99 00 68			RUE DUC D AUMALE		
			13700 MARIIGNANE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					